



La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin présente ses prévisions budgétaires 2014-2015

Saint-Georges, le 26 août 2014 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) présente aujourd’hui ses prévisions budgétaires initiales 2014-2015. Il s’agit d’un budget équilibré de 193 356 171 \$.

Habituellement, l’adoption du budget a lieu en juin, mais comme les règles budgétaires qui sont nécessaires pour préparer le budget n’ont été disponibles qu’en juillet, l’adoption a été reportée à la séance du mois d’août du conseil des commissaires.

Les revenus prévus en 2014-2015 représentent une augmentation de 2,6 % sur l’année précédente. La différence est due en bonne partie à l’indexation des salaires et à l’augmentation de la clientèle.

Quant aux dépenses, leur augmentation, qui est de 1,96 %, est moindre que celle des revenus. Cela s’explique par le fait que l’an dernier, on avait effectué une appropriation des surplus de 1,2 M\$, ce qui avait permis de bonifier le budget de dépenses. Pour l’année 2014-2015, les commissaires ont décidé de ne pas approprier de surplus. En effet, le surplus disponible de la CSBE (excluant la valeur des immeubles et les provisions pour les salaires) représente maintenant moins de 1 % du budget, et on a jugé préférable de le conserver comme provision en cas d’imprévus.

La CSBE avait, par ailleurs, à composer avec des compressions budgétaires de 2 954 000 \$, ce qui porte le total des compressions à 12,3 M\$ depuis l’année 2009-2010. Une bonne partie de celles-ci sont de nature administrative, mais il n’a pas été possible d’éviter complètement de toucher aux services aux élèves.

Taux de taxe inchangé

Le taux de la taxe scolaire demeurera inchangé, puisque la CSBE n’a pas eu à subir une nouvelle coupure de la subvention de péréquation gouvernementale. Il va cependant de soi que les immeubles dont la valeur aura augmenté à la suite d’une révision de l’évaluation municipale verront leurs taxes scolaires augmenter en proportion.

Impact sur la clientèle

Le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, estime que le travail de répartition des compressions budgétaires a été bien fait, avec le souci d’avoir le moins d’impact possible sur la clientèle. « Chaque année, notre commission scolaire affecte aux services éducatifs des sommes substantielles qui proviennent des économies réalisées dans les activités administratives. Avec toutes les coupures qui ont été réalisées au cours des dernières années, il n’était pas possible de maintenir ce transfert au même niveau », a-t-il expliqué.

Rappelant que la bonne gestion des commissions scolaires a récemment été reconnue par le rapport Champoux-Lesage*, il espère que le gouvernement mettra un frein aux coupures qui frappent les commissions scolaires depuis quelques années.

UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION





UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION

Un effort important

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, signale que l'organisation a effectué cette année un important effort de réduction de ses dépenses, puisqu'on devait appliquer de nouvelles compressions sans pouvoir compter sur une appropriation de surplus. « Mais nous avons fait nos devoirs et nous souhaitons maintenant pouvoir consacrer toutes nos énergies à la réussite de nos élèves », affirme-t-il.

M. Lessard note aussi que dans les prévisions 2014-2015, les frais administratifs ne représentent plus que 4,39 % du budget total. Dans le budget de l'an dernier, ce taux avait été réduit à 4,58 %.

* Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires, remis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en mai 2014.

-30-

Jacques Légaré

Conseiller en communication

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Téléphone: 418 228-5541, poste 2694

Télécopie: 418 226-5549

Cellulaire: 418 313-0166

jacques.legare@csbe.qc.ca

